



Mairie : Tél : 02 43 74 08 08
mairie-lombron@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lombron.fr

Agence Postale Communale

Tél 02 43 81 84 75
Lundi, mardi, jeudi 09h à 11h30
Mercredi, samedi 09h à 12h
Vendredi 09h à 11h30
14h à 16h

Bibliothèque Tél : 02 43 54 80 58

Ecole Pierre de Ronsard

Tél 02.43.76.63.21
Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr

Multi Accueil « Les Quéniaux »

Tél : 02 43 89 47 44

SYVALORM - Déchèterie Lombron

Sur rendez-vous

Syvalorm.fr

Tél : 02 43 20 93 23

Prochaines Collectes des Sacs Jaunes

Jedi 4 Juin & Mercredi 17 Juin

Maison de Santé Pluridisciplinaire

2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV

Docteur Laétitia Ravé **02 43 54 10 00**

Médecins de garde 116 117

Numéro disponible le soir après 20h, le week-end à partir de 12h et les jours fériés.

Pharmacie SERDOT 02 43 76 62 75

Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160

Infirmières sans RDV du Lundi au Samedi de

8h à 8h45

Catherine Leblay **06 09 69 55 81**

Karine Blot **07 88 23 84 27**

Permanence Infirmière week-end Juin 2020

7 21 Catherine Leblay

14 28 Karine Blot

Masseur Kinésithérapeute

Coralie Poitrenaud Dupas **02 43 54 10 05**

Pédicure - Podologue

Lucile ANDORIN **07 64 11 88 00**

Services d'Urgence

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Où trouver un défibrillateur Cardiaque sur Lombron

Sur le mur des toilettes publiques ou des vestiaires du foot ou de la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Tableau du Conseil Municipal

Maire	Alain GREMILLON	
1 ^{er} Adjoint	Serge BERNES	Finances, affaires économiques et grands projets
2 ^{ème} Adjoint	Josette TREMIER	Communication, culture et évènementiel
3 ^{ème} Adjoint	Vincent GODEFROY	Vie scolaire, jeunesse, vie associative et sportive
4 ^{ème} Adjoint	Brigitte BOUZEAU	Environnement, urbanisme et patrimoine
5 ^{ème} Adjoint	Claude MEDARD	Entretien du domaine communal

Conseiller municipal délégué à la sécurité, la voirie et la tranquillité publique : Michel MÉNAGER
Conseillère municipale déléguée à l'aide sociale : Angélique BRABANT

Conseillers municipaux (dans l'ordre du tableau) :

Pierre ROUSSELOT
Francis PISSOT
Dominique DELANGLE
Michel MENAGER
Ghislaine GRAFFIN
Catherine BARBIER
Thierry LEFEUVRE
Angélique BRABANT
Jennifer FAUTRAT
Emilie HEUZARD
Angéline CARTEREAU
Denis BUREAU
Pauline LEBOUÇ

**HORAIRES MAIRIE - AGENCE POSTALE COMMUNALE (Période Crise Sanitaire)****Mairie**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

de 9h à 12h

et de 14h45 à 17h30

Agence Postale Communale**Semaine 25 28 mai**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

de 9h à 11h30

A Partir du Mardi 2 Juin, l'Agence Postale sera ouverte aux horaires habituels dans le respect des mesures barrières mises en place pour éviter la propagation du Covid 19

Conseil Municipal

Le conseil municipal aura lieu le **Jedi 28 Mai** à 20h30 à la mairie.

Ordre du jour :

Indemnité de fonction des élus

Délégations du Conseil Municipal au Maire

Désignation des membres élus:

Centre Communal d'Action Sociale

Commission Appel Offres

SIAEP de la Région de la Vive Parente

Comité National d'Action Sociale

Création des commissions municipales et désignation des membres élus.

Informations diverses

Questions orales

Tennis Club de Lombron

Nous proposons une offre découverte pour les personnes qui souhaiteraient jouer au tennis durant cette période estivale :

- ♦ 20 € (pour les adultes licence+ adhésion et 15 € pour les enfants) pour une période de 3 mois (seules contraintes ne pas avoir de licence durant les 3 dernières années, respecter les gestes barrières ainsi que les règles sanitaires que préconise la FFT).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :
tennisclub@gmail.com

A bientôt sur les courts de tennis.



Ecole Pierre de Ronsard

Inscription scolaire 2020 - 2021

Votre enfant est né.e en 2017, vous pouvez dès à présent l'inscrire pour sa rentrée en septembre 2020.

Le formulaire est téléchargeable sur le site internet de la mairie.

Merci de nous le retourner accompagné du livret de famille par mail ou en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie.

Pour finaliser son admission vous devez contacter le Directeur de l'école au 02 43 76 63 21.

SYVALORM : Communiqué de Presse du 27 Mai 2020

Vous pourrez accéder à la déchèterie de Lombron uniquement sur rendez-vous à partir du 2 Juin.

Conditions d'accès réglementées : Uniquement sur RDV : application sur le site SYVALORM.fr

Pour prendre RDV, l'usager qui se connecte pour la 1^{ère} fois sur l'application en ligne de notre site SYVALORM, doit ouvrir un compte en créant des identifiants de son choix. Il pourra revenir utiliser cet outil de réservation selon ses besoins, dans la limite d'un passage par semaine.

Seuls les usagers qui ont pris RDV peuvent entrer sur les déchèteries. Aucune dérogation d'accès n'est accordée, sans ce RDV préalable.

Maîtriser le nombre de personnes sur site pour limiter les risques de propagation du virus qui sévit encore à ce jour en n'autorisant l'entrée qu'à 2 usagers simultanément.

Réduire l'attente des usagers qui n'aspirent qu'à profiter de leur liberté retrouvée, tel est l'objectif du maintien de cette formule d'accès sur RDV : gain de temps, garantie de pouvoir déposer, et réduction du risque sanitaire. Ce système satisfait le plus grand nombre d'entre eux qui ont pu voir, dès la semaine dernière, les retours médiatiques d'autres collectivités voisines n'ayant pas retenu cette option planifiée. Il préserve également la fluidité de la circulation en évitant que des bouchons accidentogènes ne se forment aux abords des déchèteries en cas de trop forte affluence.

RDV sur appel téléphonique possible pour les usagers qui ne disposeraient pas d'une connexion internet au 02.43.35.86.05

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)